

Découpage syllabique

Dans la chaîne parlée, on compte de syllabes qu'il y a de voyelles

Syllabe ouverte - le phonème final est représenté par une voyelle

Syllabe fermée - le phonème final est représenté par une consonne

- Toute consonne entre 2 voyelles va à la deuxième syllabe, même si elle appartient, à l'intérieur d'un groupe, à des mots différents :

V - CV : ex. a-mi, ma-ri, é-co-no-mie, a-mi-ca-la-dieu

- Dans un groupe rythmique ou mot pris isolément, consonne finale appartient à la voyelle précédente : ex. a-ni-mal

- Deux consonnes entre voyelles se séparent :

VC - CV : ex. dis-per-ser, es-pé-rance, res-pec-ter

- Les consonnes doubles se prononcent en général comme une consonne simple. Cette dernière appartient donc à la syllabe qui suit : ex. co-nnai-ssance

- Trois consonnes entre voyelles se séparent de la manière suivante :

VC - CCV : ex. es-cla-vage

!!! si la deuxième est S, elle appartient à la voyelle précédente :

ex. subs-tan-tif, obs-tacle

!!! si la combinaison est consonne + R, ou L, les consonnes restent inséparables et appartiennent à la deuxième syllabe sauf si la première est elle-même R ou L :

ex. é-tran-ger, pa-tri-ci-de, par-ler

Le fait que la segmentation syllabique se fasse non pas dans le cadre du mot isolé, mais dans celui de la chaîne parlée, entraîne une prédominance de la syllabation ouverte, ce qui est une caractéristique du phonétisme français.